

Comité syndical du 31 octobre 2023

[DL 2023_10/22](#)

AUTORISATION DE LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR L'ACHAT D'UN MATÉRIEL DE COMPACTAGE A DÉCHETS SUR L'ISDND DE MONFLANQUIN ET CONTRAT ENTRETIEN FULL SERVICE

Le comité syndical de ValOrizon, légalement convoqué le **24 octobre 2023**, s'est réuni, salle de l'Hémicycle Hôtel du Département à AGEN, le **mardi 31 octobre à 10h30**, sous la présidence de M. Ludovic BIASOTTO.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 47 : Ludovic BIASOTTO, Jacques BILIRIT, Philippe BOUSQUIER, Laurence DUCOS, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Françoise LAURENT, Valérie TONIN (8) ;
VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION : Marie-France BONNEAU, Pierre CAMANI, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alain LERDU, Jacques PIN, Jacques VERDELET (7) ;
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS : Jacques BORDERIE, Michel LAVILLE, Christelle PRELLON, Jean-Eric ROSIER, Michel BRUYERE (5) ;
SMICTOM LGB : François COLLADO, Henri de COLOMBEL, Christian GIRARDI, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (5);
FUMEL VALLÉE DU LOT : Didier CAMINADE, Jacques PICCOLI, Jacques SEGALA (3);
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Auguste FLORIO (2);
COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE : Audrey ARMELLINI, Michel PONTTHOREAU (2);
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN : Jean-Pierre BARJOU, Emilien ROSO (2);
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS : Joël KLEIBER (1);
COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC : Ghislain GOZZERINO (1);
Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : Mmes DUCOS, FOUNAUD-VEYSSET, LAURENT, TONIN et PRELLON, MM. BARJOU, BIASOTTO, BILIRIT, BORDERIE, BOUSQUIER, BRUYÈRE, CAMANI, CAMINADE, COLLADO, DE COLOMBEL, DERC, DUFOURG, FLORIO, GIRARDI, GOZZERINO, KLEIBER, LAVILLE, LORENZELLI, PICCOLI, PONTTHOREAU, ROSIER, ROSO, SEGALA, SOUBIRON, VERDELET (30)

Représentés : Mme ARMELLINI par M. SEGALA, Mme BONNEAU par M. DERC, Mme GARGOWITSCH par Mme TONIN, Mme GONZATO-ROQUES par Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. LERDU par M. CAMANI, M. PIN par M. VERDELET, (6)

Quorum atteint

Secrétaire de séance : M. Jacques VERDELET

Nombre de délégués présents : 30

Représentés : 6

TOTAL : 36

Etaient également présents : Mmes Julie FARBOS, Muriel FIGUEIRA, Marie-Claude ARQUEY et M. Anthony LAC; M. Michel MASSET (sénateur), M. Loïc DÉQUIER et Mme Anne GRESSER (Journal Sud-Ouest)

[DL 2023_10/22](#)

AUTORISATION DE LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR L'ACHAT D'UN MATÉRIEL DE COMPACTAGE A DÉCHETS SUR L'ISDND DE MONFLANQUIN ET CONTRAT ENTRETIEN FULL SERVICE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu les statuts du Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés en Lot-et-Garonne à vocation départementale, modifiés par l'arrêté préfectoral n°472017-12-29-003 du 29 décembre 2017,

Vu la délibération n° DL2023_06/05 autorisant le lancement de la procédure de consultation pour le marché de location full service d'un matériel de compactage à déchets sur l'ISDND de Monflanquin,

Vu l'estimation des besoins réalisée par les services du Syndicat, conditionnant les modalités de publicité et de mise en concurrence,

Vu la consultation FT2023-05 Location full service d'un matériel de compactage à déchets sur l'ISDND de Monflanquin publiée sur le profil acheteur du Syndicat ValOrizon, le site BOAMP le 12 juillet 2023 et le site du JOUE le 13 juillet 2023 avec un délai limite de remise des offres fixé au 15 septembre 2023 à 16h00,

Considérant qu'au terme du délai limite de remise des offres, 1 seul pli a été reçu,

Considérant que le seul candidat ne répond pas à la demande détaillée dans le CCTP (offre irrégulière), et que le prix de l'offre excède les crédits budgétaires alloués au marché, déterminés et établis avant le lancement de la procédure (offre inacceptable), et donc la décision prise de rendre cette consultation infructueuse,

Considérant la réalité des prix du marché de location, la durée de vie de l'ISDND de Monflanquin (10 ans), le prix d'achat d'un matériel de compactage neuf (estimé à 500 000€ HT) et le coût d'un contrat full-service d'entretien (27,50€/h) ainsi que la capacité d'investissement du Syndicat en 2023, M. le Président propose aux membres du comité syndical d'autoriser le lancement d'une consultation d'achat d'un matériel de compactage à déchets avec un contrat full-service pour l'entretien jusqu'à la fin de l'exploitation de l'ISDND de Monflanquin,

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité,

- Article 1 : **AUTORISE** le Président à lancer une consultation d'achat d'un matériel de compactage avec un contrat full-service pour l'entretien sous la forme d'une procédure d'appel d'offres ouvert ;
- Article 2 : **PRÉCISE** que l'enveloppe prévisionnelle affectée au marché est estimée à 500 000€ HT pour l'achat et 300 000€ HT (pour 10 ans) pour l'entretien et que les crédits sont inscrits au budget ;
- Article 3 : **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération notamment le marché correspondant.

Résultats des votes

Suffrages exprimés :	36
Pour :	36
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait à Damazan, le 02 novembre 2023,

Le Président,

Publication/Affichage le 02 novembre 2023

Ludovic BIASOTTO